



Commune : *N° interne de référence PIGEON (YPRESIA) :*

Date de transfert du dossier :

DEMANDE D'AUTORISATION AU TITRE du CONTROLE de CONCEPTION DES FILIERES D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

A remplir par le pétitionnaire et à envoyer à Pigeon Eau & Solutions, avec le dossier d'étude de filière (1 exemplaire)

Ce dossier est conçu pour le contrôle de conception des dispositifs d'assainissement non collectif réalisé par la communauté de communes en application des dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art.L2224-8 et L2224-10), du décret du 03.06.1994, du 27 Avril 2012, du 07 Septembre 2009 modifié et celui du 21 Juillet 2015.

Le contrôle de conception est facturé : 82,50 Euros (Délibération de la Communauté de Communes Le Gesnois Bilurien du 28/11/2024). Mode de règlement possible : Chèque à l'ordre de PIGEON Eau & SOLUTIONS ou virement bancaire.

INFORMATIONS GENERALES:

Nature de la demande :				
☐ Demande de permis de construire d'une construction neuve ☐ Demande de permis de construire d'une construction déjà existante				
(transformation, agrandissement)				
Coordonnées du demandeur :				
Tel:	Port :	Mail :		
Adresse du projet d'installation d'assi	ainissement (si différente de l'adre	esse du demandeur) :		
Références cadastrales des parcelles	: Section :	Parcelles	:	
CARACTERISTIQUES DU PROJET :				
Adresse :	Commune : Mail : Zone urbaine Superficie du terr Bâtiment comportant plusieu Secondaire	rain:urs logements	Superficie disponible pour ANC :	
Nombre de pieces principales :	Nombre de chambres : N	ombre a occupants perm	anents Nombre u En	
Mode d'alimentation en eau potable	: Réseau adduction public	Puits ou forage		
Si présence de puits, forage, etc,à p	proximité de l'installation :(il peut s	s'agir d'un captage sur la	même parcelle ou sur une parcelle voisine)	
pour obtenir de l'eau destinée à un us Ouvrage non utilisé pour alimenta Distance entre le captage et l'inst	sage domestique au sens de l'articl ation humaine, préciser son utilisa allation prévue est-elle prévue <u>sur</u>	le R-214-5 du Code de l'en tion (arrosage légumes, la <u>oérieure</u> à 35m <i>? (la créat</i>	ou forage, dont la réalisation est envisagée vironnement, est déclaré en Mairie) avage voiture, etc.,)	

Destination des eaux pluviales :
Réseau de surface (fossé, caniveau, écoulement sur parcelle,) Infiltration dans le sol (drains, puisard,)
Rétention (cuve, mare,)
Les eaux pluviales ne doivent en aucun cas rejoindre le dispositif d'assainissement
Nappe d'eau présente à moins de 1m du fond de fouille projeté (hors niveau exceptionnel des hautes eaux) Si oui, une dalle d'amarrage peut être nécessaire
☐ Zone inondable
IMPORTANT (dossier non instruit si non renseigné)
Installation située en zone à enjeu sanitaire ou environnementale, préciser (périmètre de captage, zone de baignade,) etc) :
Caractéristiques de l'installation projetée
- Prétraitement/ traitement primaire :
Fosse toutes eaux : Volume : Bac dégraisseur : Volume :
Autre:
- Traitement
Traitement et infiltration dans le sol
Tranchée d'infiltration : nb de tranchées : Longueur totale :
Filtre à sable non drainé de
Traitement par filtres drainés Filtre à sable vertical drainé de
Ellière agrée :
Filière agrée : Nom commercial :
IMPORTANT (dossier non instruit si non renseigné)
Le bureau d'études doit informer les particuliers des différentes installations existantes, des différentes solutions selon leur terrain avec les
avantages et inconvénients de chacune. Il doit s'assurer que le propriétaire est bien informé des besoins d'entretien de la filière choisie, et des
coûts de ces entretiens. De ce fait, une attestation par laquelle le pétitionnaire aura pris connaissance des conditions de pose, de
maintenance, d'entretien et de vidange devra être annexée à ce formulaire « Attestation de prise de connaissance » Attestation jointe au dossier
Rejet:
Infiltration : Dimensionnement :
Milieu superficiel : Fossé Réseau pluvial Puits d'infiltration (sous dérogation)
Gestionnaire du milieu récepteur (commune, département, privé, autre) :
Autorisation de rejet jointe au dossier oui ono (document en annexe)
IMPORTANT (dossier non instruit si non renseigné) Les eaux usées traitées sont rejetées vers le milieu hydraulique superficiel (fossé, réseau d'eau pluviale, mare, rivière) s'il est démontré par le
bureau d'études qu'aucune autre solution n'est envisageable : Justificatif (« Autorisation de rejet dans le milieu superficiel » en annexe)
En l'absence de justificatif réel sur la possibilité d'infiltration, un test de perméabilité de sol pourra être demandé afin de déterminer les performances d'infiltration et ainsi justifier cette solution.
LES PIECES A JOINDRE IMPERATIVEMENT A LA PRESENTE DEMANDE sont indiqués sur le règlement de Service de l'ANC CC Le Gesnois Bilurien
REMARQUE IMPORTANTE : EN AUCUN CAS, l'installation d'un dispositif d'assainissement non collectif ne doit être entreprise avant l'approbation du dossier.
Fait à, Signature, Signature
_
DOSSIER RECEVABLE PAR PIGEON Eau, le :
DOSSIER NON RECEVABLE PAR PIGEON Eau & SOLUTIONS, le :
Justificatif .

ATTESTATION DE PRISE CONNAISSANCE

Je soussigné,
Domicilié à
Commune de
Reconnais:
- Avoir reçu et donc avoir pris connaissance de la documentation concernant la filière :
 Avoir été informé par le concepteur des différentes installations existantes, des différentes solutions envisageables selon le terrain existant avec les avantages et inconvénients de chacune Avoir été informé des consignes de pose, des besoins d'entretien et des coûts d'entretien de la filière proposée (informations disponible sur le site interministériel : https://www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr/ (rubrique : Entreprises – Agréments des dispositifs de traitement – Les liens utiles – Tableau des dispositifs du GRAIE)
Fait à
Le
Signature :

ATTESTATION DE REJET EN MILIEU SUPERFICIEL

	NOM Prénom :
	Adresse:
	CP : COMMUNE :
DEMANDE D'AUTORISATION DE REJET DANS LE MILIEU SUP	PERFICIEL
(document type à utiliser dans le cas d'un rejet à l'exutoire)	
Objet : Autorisation de rejet	
fixant les prescriptions techniques applicables aux systèmes d'assa	,
Cette technique nécessite un exutoire.	
Je sollicite donc l'autorisation de rejeter les eaux traitées de notre d	dispositif d'assainissement individuel, situé :
Adresse	sur la parcelle/ section cadastrée
Gestionnaire du milieu récepteur :	
- Communal :	
- Départemental :	
- National :	
- Privé :	
- autre (préciser) :	
passant en limite de notre propriété.	
Les eaux rejetées respecteront les normes réglementaires en vigue	eur, à savoir pour les dispositifs relevant de l'article 7 de l'arrêté du 07 septembre
2009 fixant les prescriptions techniques applicables aux installation	ns d'assainissement non collectif :
> 30 mg/l pour les Matières en Suspension (M.E.S.)	
> 35 mg/l pour la Demande Biochimique en Oxygène sur cinq jou	ırs (D.B.O.5).
Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Madame	e, Monsieur l'expression de mes salutations distinguées.
Fait à, le	
Signature	
AUTORISATION DE REJET DANS LE MILIEU SUPERFICIEL	
(document type à utiliser dans le cas d'un rejet à l'exutoire et à join le SPANC))	ndre <u>obligatoirement</u> à l'étude de filière lors de l'instruction du dossier par
Je soussigné(e), M, agiss	sant en ma qualité de Gestionnaire de l'exutoire :
autorise, suite à sa demande en date du/, Mme/Mr .	, à rejeter ses effluents domestiques traités issus d'un
système d'assainissement non collectif situé	
sur la parcelle cadastrée dans l'exutoire :	
Fait à, le	
Cachet et signature :	